

République Française**N°2024-066****Ville de Draguignan**

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	31

**CONVENTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DU SERVICE DE
CONSULTATION PAR LES AUTORITÉS ORGANISATRICES DE LA
DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ DE LA CARTOGRAPHIE DES RÉSEAUX
CONCÉDÉS**

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 17 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 avril à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, JEAN-YVES FORT, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, STÉPHAN CÉRET JACQUET, BERNARD BONNABEL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, FRANÇOISE MAURICE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, MARIE-CHRISTINE GUIOL, LAURELINE AUBOURG BASTIANI, AURÉLIE REBAUDO

PROCURATIONS :

SOPHIE DUFOUR pouvoir à MICHEL PONTE, DANIELLE ADOUX COPIN pouvoir à RICHARD STRAMBIO, ANNE-MARIE COLOMBANI pouvoir à MAGALI TROIN DAL VECCHIO, MARTINE ZERBONE pouvoir à SYLVIANE NERVI SITA,

ABSENTS :

SOPHIE DUFOUR, DANIELLE ADOUX COPIN, ANNE-MARIE COLOMBANI, MARTINE ZERBONE, JEAN-DANIEL SANTONI, RENÉ DIES, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK, FREDERIC RENAULD

Secrétaire de Séance : GRÉGORY LOEW

Publié le :

RAPPORTEUR : GRÉGORY LOEW

ENEDIS propose à la commune de Draguignan, autorité concédante du réseau d'électricité, l'accès gratuit à la cartographie à moyenne et grande échelle gérée par ENEDIS, sur le périmètre de la concession.

Cet accès est limité au seul usage de la commune de Draguignan, avec une mise à jour hebdomadaire, des informations consultables.

Les conventions annexées à la présente, définissent les conditions d'utilisation et les modalités d'accès de la Commune de Draguignan à ce service.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé qui précède, À L'UNANIMITÉ,

- Approuve les projets de convention à intervenir avec ENEDIS relatives à l'utilisation du service de consultation de la cartographie des réseaux électriques ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer ces conventions ainsi que tout document afférent à cette opération.

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional

Secrétaire de séance :